

Notes sur le chêne

Autor(en): **Coulon, Paul de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **61 (1910)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785261>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notes sur le chêne.

Dirigeant en ce moment le martelage d'une éclaircie culturale (jardinatoire) dans une forêt de chênes et hêtres de 10,000 hectares appartenant à l'Etat roumain, je ne puis résister à l'envie de communiquer au Journal forestier suisse quelques-unes de mes impressions.

Un plateau primitif, avec pente générale légère du Nord au Sud, dont le sol (graviers et sable d'alluvions) a été creusé jusqu'à une profondeur de 60 mètres par une douzaine de cours d'eaux, figure le mieux l'aspect des multiples monts et vallées, qui se succèdent parallèlement et qu'occupe ce massif forestier.

Ses pentes orientées au Sud et au Sud-Ouest, ainsi que le faite des monts sont garnis de chênes, tandis que le hêtre affectionne les pentes au Nord et à l'Est, ainsi que la fraîcheur des vallées.

Où les massifs se rencontrent les essences se mélangent, et là aussi, se trouvent les sujets les plus remarquables.

Le chêne est représenté ici par quatre espèces: sessiliflore, pédonculé, conferta et cerris, dont les prédilections d'exposition sont pour chacune différentes, de sorte que c'est par groupes qu'on les rencontre plutôt qu'en mélange intime.

Chez nous, en Suisse, sauf le botaniste de métier, personne, forestiers compris, ne s'occupe de distinguer nos deux espèces, le sessiliflore et le pédonculé; pour nous autres, un chêne n'est qu'un chêne, un point c'est tout; la langue elle-même manque d'ailleurs de termes distinctifs.

Ici, dans sa véritable patrie, le chêne est mieux connu, chaque espèce a son nom populaire. „Stejar“ est à la vérité le nom générique, mais il s'applique en particulier au pédonculé, de même que chez nous le terme général „sapin“ désigne plus particulièrement

le pectiné ; „Gorun“ est le chêne rouvre, „Garnitza“ le confesta et „Cer“ le cerris.

Au début de ma mission, il m'arrivait régulièrement, en demandant si tel massif était en chêne (par opposition, dans ma pensée au hêtre), de m'attirer la réponse : „non, ce massif n'est point en chêne, c'est du rouvre (ou du conferta), de même qu'un montagnard de chez nous répondrait que tel endroit est boisé en „Fie“ et non en sapin.

Aujourd'hui, l'habitude m'est acquise de préciser.

Il est rare aussi que je fasse erreur en distinguant un sujet d'un autre à distance. Le paysan roumain, lui, jamais ne se trompe, même en hiver, quoique l'écorce du rouvre et du conferta se ressemblent à s'y méprendre.

Pour ce qui est de la qualité du bois, une légère préférence est accordée au conferta.

Comme bois de merrain ou de construction, le cerris est totalement méprisé, par contre, c'est un excellent combustible, supérieur au hêtre.

D'après mon expérience en climat et terrain jurassien, la régénération naturelle du chêne m'avait parue incompatible avec le régime de la futaie pleine, dont le traitement favorise à un trop haut degré les essences d'ombre, sapin et hêtre, pour que la recrue de chêne puisse triompher. Pour maintenir le chêne, je n'admettais que le traitement du taillis sous futaie, où, grâce à l'intervention de la coupe, les essences concurrentes sont éliminées.

Ma conviction était si fortement établie, qu'à l'Exposition nationale de Genève en 1896 j'avais exposé une série de photographies démontrant la disparition fatale du chêne chez nous, pour autant que grâce au régime de la futaie, la régénération en sapin et en hêtre se trouvât favorisée, involontairement ou non.

En Roumanie, où le chêne se sent bien plus à l'aise que chez nous, la régénération ne donne aucun souci ; elle se produit avec une facilité réjouissante.

Tous les cinq ans on peut compter sur une glandée, et le printemps suivant toutes les lacunes dans le sous-bois sont comblées.

La vigueur de la végétation est telle, dans ce climat, qu'elle permet à la recrue de résister à tous les couverts ; un jeune chêne, ainsi que j'ai souvent pu le constater, réussit à se maintenir pen-

dant une longue série d'années même, sous les hêtres, s'allongeant et s'étirant sans perdre courage, jusqu'à ce que, à force de persistance, les quelques rameaux feuillus qui couronnent l'interminable panache, parviennent enfin à dominer le couvert des vieux hêtres.

Dès lors, la victoire est assurée, une cime robuste se forme et se développe aux dépens des vieux voisins incapables de lutter contre sa jeune vigueur et qui en sèchent bientôt de dépit; le fut prend du corps et c'est ainsi qu'il arrive de rencontrer dans le fond des vallées, au sein de la dense futaie de hêtre, quelques superbes exemplaires de chênes ayant à vingt mètres de hauteur leur première branche et non loin du mètre en diamètre.

En année de glandée, l'administration forestière ouvre la forêt au parcours des porcs pendant un certain temps, mais à soin de la refermer avant la chute des derniers glands, les meilleurs pour la reproduction. Elle obtient par là le triple résultat, d'un revenu accessoire qui n'est point à dédaigner,¹ de préparer le terrain pour l'ensemencement, et de favoriser l'établissement des meilleurs en supprimant la concurrence des graines précoces et de qualité médiocre.

Les massifs en chêne de cette belle forêt contiennent une catégorie assez nombreuse de sujets de très grande dimension, ayant plusieurs siècles d'âge et capables de rivaliser, tant comme qualité que comme grosseur, avec ce que la Hongrie fournit de mieux.

C'est ici que j'ai remarqué pour la première fois la faculté que possède le chêne de repousser une plante concurrente qui se „colle“ à son fût.

Aux endroits frottés, l'écorce enfle et déborde en lèvres épaisses de chaque côté du parasite, qu'elle enserre et maintient ainsi à distance.

Dans le cas le plus remarquable que j'ai rencontré, un chêne rouvre, de 40 cm de diamètre, avait ainsi agrippé en trois endroits, un hêtre de 18 cm et le tenait écarté de son fût à une distance de 10 à 15 centimètres.

Forêt de Colmeana par Pitesti, Roumanie, 18 août 1910.

Paul de Coulon.

¹ Lors de la dernière glandée, le parcours des porcs a rapporté fr. 4000.

